L'hindouisme

(partie 1 de 4): Qu'est-ce que l'hindouisme?



Même si nous, musulmans, croyons qu'il n'existe qu'un seul Dieu, que Mohammed est Son messager et que l'islam est la religion de ceux qui se soumettent à Dieu, ces articles ne cherchent nullement à dénigrer les autres religions et leurs fidèles, mais à faire une étude comparative et objective de l'hindouisme.

L'hindouisme[1] est une religion suivie par une majorité de personnes en Inde et au Népal, en plus de compter de nombreux fidèles répartis un peu partout dans le monde. L'hindouisme est la troisième plus importante religion et se situe tout juste derrière le christianisme et l'islam avec ses 950 millions de fidèles. On la considère souvent comme la religion vivante la plus ancienne, car elle contient des écrits et des éléments qui remontent à des milliers d'années. En fait, certains érudits croient que l'hindouisme aurait vu le jour plus de 4000 ans avant notre ère.

L'hindouisme, qui tire son nom du mot persan utilisé pour désigner une rivière, a vu le jour dans la vallée de la rivière Indus (en réalité un fleuve), qui fait partie des sept rivières sacrées de l'Inde. L'hindouisme est constitué d'un ensemble de pratiques et de croyances sans fondateur, écritures ou croyances uniques. Il est, par ailleurs, aux niveaux conceptuel et historique, très proche des autres religions répandues en Inde, soit le jaïnisme, le bouddhisme et le sikhisme.

Au centre de l'adoration hindoue se trouve l'icône, vénérée à la maison et/ou au temple. Pour les hindous, l'adoration est plutôt individuelle que collective et inclut des offrandes personnelles aux divinités, des chants et la répétition des noms des divinités favorites. De l'eau, des fruits, des fleurs et de l'encens sont offerts à ces divinités et l'on croit que les pèlerinages effectués vers certaines pierres, rivières, montagnes et temples sont surveillés de près par les divinités auxquelles ils sont destinés.

L'hindouisme est le plus souvent décrit comme une religion polythéiste, car il comprend toute une panoplie de divinités, souvent basées sur les besoins des gens ou sur les régions, et que l'adoration se fait presque toujours à l'aide de sculptures ou d'images. Toutefois, certains le décrivent comme une religion monothéiste à cause de la croyance au Dieu suprême, Brahman, dont les attributs et les formes sont représentés par les multitudes de déités qui émanent de lui. Brahman (que l'on appelle souvent « Dieu » dans les traductions) est un mot sanscrit qui fait référence à une puissance transcendante se situant au-delà de l'univers et dont la présence s'exprime en un nombre infini de formes.

Enfin, il y a ceux qui voient l'hindouisme comme une religion trinitaire, car Brahman est souvent visualisé comme une triade. Le trio consiste en trois divinités responsables de la création, de l'entretien et de la destruction de l'univers. Ce sont Brahma (que l'on ne doit pas confondre avec Brahman, le dieu suprême), Vishnu et Shiva. Brahma est responsable de la création et Vishnu de l'entretien, tandis que le rôle de Shiva consiste à détruire afin que Brahma puisse créer de nouveau.

Il y a plusieurs écritures dans l'hindouisme : le Véda, les Upanishad et la Bhagavad-Gita sont les plus importantes. La plupart des hindous croient que l'âme (ou *atman*) est éternelle et passe par un cycle de naissances, de morts et de réincarnations (*samsara*) déterminé par son karma, positif ou négatif, ou par les conséquences de ses actions. L'objectif de la vie religieuse est d'apprendre à se comporter de façon à obtenir la libération (*mokcha*) de son âme et d'échapper aux cycles de réincarnation.

Donc, l'hindouisme est-il polythéiste, trinitaire ou monothéiste? Difficile de répondre à cette question, car diverses sources nous apportent différentes réponses. Ce qui est certain, c'est que les hindous vénèrent une multitude de formes et d'expressions de leur dieu suprême. [2] Selon la doctrine hindoue, Dieu est unique, tout en étant représenté par plusieurs divinités. [3] Les hindous croient donc en un polythéisme monothéiste, si l'on peut dire. [4] Même si l'hindouisme est considéré, par la majorité, comme une religion polythéiste, certains insistent pour le qualifier de monothéiste. [5]

Le site Religion Facts 6 tente de donner un sens à tout cela en avançant que « bien que le monothéisme signifie, littéralement, la croyance en un seul Dieu, le terme peut aussi définir la croyance en un Dieu qui a tout créé et qui est distinct de l'univers. Le panthéisme est une vision selon laquelle Dieu est essentiellement identique à l'univers et totalement immanent; Dieu est l'univers et l'univers est Dieu. Le terme « panthéisme » semble donc mieux décrire l'hindouisme. On y ajoute les termes « avec éléments polythéistes » parce que l'Être suprême de l'hindouisme est le plus souvent vénéré sous forme d'une multitude de déités. Il faut cependant retenir qu'il s'agit ici d'une généralisation qui ne décrit pas nécessairement les croyances de tous les hindous. Certains conçoivent l'univers comme quelque chose de créé par Dieu et distinct de Lui et sont donc monothéistes dans le sens traditionnel du terme. »

Nous avons tenté, en à peine quelques paragraphes, de résumer des milliers d'années de tradition qui ont pu exister grâce à la liberté de croyance et de pratique. Il y a dix valeurs humaines de base inhérentes à l'hindouisme; mais quelques-unes d'entre elles vont à l'encontre des enseignements de l'islam. Cela inclut le système de castes et la dévalorisation de la femme. Tel que mentionné plus haut, on retrouve, dans l'hindouisme, la croyance en la réincarnation, une croyance inexistante en islam. Jusqu'à récemment, l'hindouisme était considéré comme le système de croyance le plus tolérant envers les autres religions. Malheureusement, un nombre grandissant de conversions à d'autres religions, chez les hindous, a donné lieu à des manifestations d'intolérance ces dernières années.

Dans la deuxième partie, nous parlerons du statut de la femme au sein de l'hindouisme, de l'héritage douloureux laissé par le système de castes, officiellement rendu illégal en 1949, et de deux différences doctrinales flagrantes entre l'hindouisme et l'islam, à savoir l'adoration d'autres divinités en dehors de Dieu et la croyance en la réincarnation.

Note de bas de page:

[1] À part certaines citations, la majorité des informations sur l'hindouisme qui se trouvent dans ces articles proviennent des sites

suivants:http://www.bbc.co.uk/religion/religions/hinduism/ataglance/glance.shtml &https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/2122.html & http://www.religioustolerance.org/hinduism4.htm

- [2] OM, organisme hindou américain
- [3] HinduWebsite.com
- [4] L'univers hindou
- [5] Sri Swami Chidanda
- [6] http://www.religionfacts.com/about.htm

(partie 2 de 4): L'idolâtrie et la réincarnation

L'hindouisme est la troisième plus grande religion du monde, avec environ 950 millions de fidèles, principalement situés en Inde et au Népal. Au centre de l'adoration hindoue se trouvent les icônes et les statues de toutes sortes et au centre de la croyance hindoue se trouve la réincarnation. Ces deux convictions fondamentales font en sorte que l'hindouisme et l'islam sont, en quelque sorte, de véritables opposés.

Monothéisme versus polythéisme

La croyance la plus fondamentale et sacrée, en islam, est celle de l'unicité de Dieu. Dieu n'a ni fils ni filles, ni associés ni intermédiaires. Il n'a pas, non plus, de partenaires ou de subalternes. Par conséquent, il n'existe pas de demidieux ni de divinités mineures. Dieu ne fait pas partie de Sa création; l'idée

selon laquelle II se trouverait en chacun et en chaque chose n'a pas sa place, en islam. Adresser ses prières à des images, des icônes, des statues, des animaux ou des pierres, entre autres, constitue un péché majeur, en islam. Croire qu'une personne ou un objet puisse, à la place de Dieu, affecter la vie ou l'avenir d'une personne constitue aussi un péché majeur. Adorer des choses ou des personnes plutôt que Dieu ou parallèlement à Lui et ne pas s'en repentir de manière sincère avant sa mort est considéré, en islam, comme le seul péché que Dieu ne pardonnera jamais. La croyance en plusieurs divinités (polythéisme) est directement opposée au pur monothéisme de l'islam.

Le polythéisme est l'adoration de plus d'un dieu, de demi-dieux ou déités et, dans le monde d'aujourd'hui, est incarné par les religions orientales et, plus particulièrement, par l'hindouisme. Les hindous croient que toute chose recèle en elle l'énergie de Dieu et c'est pourquoi ils considèrent que tout vaut la peine d'être adoré, que ce soit une image, un symbole ou des éléments de la nature. Les têtes et les membres multiples que l'on voit souvent dans l'iconographie hindoue représentent l'omniscience et l'omnipotence divines, tandis que les images d'animaux servent à rappeler leurs caractéristiques, telles la sagesse, l'agilité ou la puissance. Il n'est pas difficile de constater que l'idolâtrie présente au sein de l'hindouisme se situe à des années-lumière des croyances de l'islam.

La réincarnation

Des centaines de millions de personnes, à travers le monde, croient en la réincarnation, basée sur la transmigration de l'âme humaine, qui passe d'un corps humain à un autre. Une des principales croyances de l'hindouisme veut que l'âme humaine se réincarne encore et encore, jusqu'à ce qu'elle devienne parfaite et soit enfin réunie avec la source, c'est-à-dire Brahman. Lors de ce cycle de réincarnations, l'âme passe par plusieurs corps, prend diverses formes, vit plusieurs vies et connaît de multiples expériences.

« Tout comme un homme se débarrasse de ses vieux vêtements pour en revêtir de nouveaux, l'âme se débarrasse de ses vieux corps pour en revêtir de nouveaux. » (2.22 Bhagavad gita)

La réincarnation est réfutée par toutes les religions monothéistes, car elle va à l'encontre de la croyance selon laquelle l'âme n'habite qu'un seul corps, dont la vie est limitée, et sera jugée, à la fin de cette vie, puis châtiée ou rétribuée en fonction de ses actions. L'islam rejette de manière très claire le concept de la réincarnation.

« Puis lorsque la mort vient à l'un d'eux, il dit : « Seigneur! Renvoie-moi (sur terre) afin [que je me rachète] et accomplisse de bonnes œuvres dans ces domaines que je négligeais! » Mais ce ne sont que de vaines paroles, qu'il prononce. Derrière eux, et jusqu'au

jour où ils seront ressuscités, se dresse une barrière. » (Coran 23:99-100)

Les paroles de Dieu, dans le Coran, sont claires : lorsqu'une personne meurt, elle est incapable de revenir en arrière. Son âme reste avec elle, dans sa tombe, et la personne y connaît soit les tourments soit la béatitude, en fonction des actions qu'elle aura posées au cours de sa vie et ce, jusqu'au Jour du Jugement. L'islam enseigne que la raison d'être de la vie, sur terre, est l'adoration de Dieu et ce, peu importe la durée de la vie. Chaque âme est unique à l'individu auquel elle est rattachée et ne passe pas d'un corps à un autre, pas plus qu'elle ne devient, ultimement, une partie de Dieu (Celui-ci est distinct de Sa création). La raison pour laquelle les êtres humains ne sont pas retournés sur terre à plusieurs reprises est aussi expliquée, dans le Coran. En effet, Dieu dit que s'Il les retournait sur terre, ils se comporteraient de la même façon et commettraient les mêmes péchés :

« Et si on les renvoyait sur terre, ils retourneraient certainement à ce qui leur était interdit. » (Coran 6:28)

Le site Hinduwebsite [1] explique ainsi le processus de la réincarnation :

« L'hindouisme parle de l'existence du paradis, au-dessus, et de l'enfer, au-dessous. Le premier est rempli de soleil et est habité par des dieux et par d'innombrables âmes divines. Le deuxième est un monde obscur et est habité par toutes les forces mauvaises et démoniaques. Chaque âme se retrouvera dans l'un de ces deux mondes en fonction de ses actions. Mais elle n'y restera pas de façon permanente jusqu'à la destruction du monde. Son séjour dans un lieu ou dans l'autre se fera sur la base de ses actions sur terre. Dans un cas comme dans l'autre, elle y comprend les conséquences de ses actes et sera éventuellement retournée sur terre pour entamer une nouvelle vie. »

L'islam, pour sa part, affirme de manière catégorique que l'âme humaine ne peut se détacher du corps qui lui a été assigné pour aller habiter un autre corps et que le paradis et l'enfer sont des lieux éternels. Il n'y a qu'une âme appartenant à un seul corps et cette âme sera châtiée ou rétribuée au Jour du Jugement, après quoi elle sera acheminée vers sa destination finale et éternelle. Cette vision tranche totalement avec celle de l'hindouisme, où le paradis et l'enfer sont des lieux temporaires et où l'âme est libérée à de nombreuses reprises jusqu'à ce qu'elle se perfectionne au point d'être unie, ultimement, à la force éternelle (Dieu).

L'hindouisme est un ensemble de traditions religieuses établies sur une longue période de temps. Il comprend plusieurs formes différentes d'adoration et cette adoration est adressée parfois à toutes sortes de divinités, que ce soit à la maison ou au temple. Les hindous croient qu'il existe différentes voies menant à différents déités, mais que toutes ces voies et tous ces déités mènent à la puissance éternelle qu'est Brahman. L'islam, de son côté, enseigne qu'il n'existe pas de divinité à part Allah et que rien ne Lui ressemble. Dans le Coran, Il dit :

« Rien ne Lui ressemble. Il entend tout et voit tout. » (Coran 42:11)

Note de bas de page:

[1] http://www.hinduwebsite.com/reincarnation.asp

(partie 3 de 4) : Le statut de la femme au sein de l'hindouisme

L'hindouisme[1] est la troisième plus importante religion, dans le monde, avec 950 millions de fidèles. Bien que les hindous vivent principalement en Inde et au Népal, on en retrouve également un peu partout dans le monde. Tel que mentionné dans les deux articles précédents, l'hindouisme et l'islam peuvent être considérés comme des opposés. Deux des croyances fondamentales de l'hindouisme sont totalement opposées aux croyances de base de l'islam. Les musulmans n'adorent qu'un seul et unique Dieu et n'adorent jamais d'idoles, de statues ou de représentations de Dieu. Les hindous, pour leur part, vénèrent de nombreuses divinités.

En islam, nous croyons que nous n'avons qu'une seule vie, à la fin de laquelle nous serons jugés sur la base de nos actions. Les hindous, eux, croient en la réincarnation et en la transmigration des âmes, sujets que nous avons discutés dans les deux premiers articles. Dans cet article, nous parlerons du statut de la femme au sein de l'hindouisme et le comparerons aux enseignements de l'islam sur le sujet.

Les femmes, en Inde, sont victimes de nombreuses injustices sociales et leur statut est à peu près le même aux quatre coins du pays. Il est important de souligner que plus de 80% des Indiens sont de religion hindoue et que la majorité des comportements discriminatoires envers les femmes sont attribués à des pratiques hindoues. Les femmes indiennes occupent les premiers rangs des statistiques mondiales en ce qui a trait à la prostitution, au meurtre, à la négligence et à l'abus des jeunes filles, au nombre d'entre elles vendues à l'esclavage, au SIDA et à la pauvreté extrême.

L'infanticide, i.e. le meurtre d'un enfant immédiatement après sa naissance, est une pratique qui existe, en Inde, depuis des siècles. En 1834, un rapport déterminait que « dans certains villages, il n'y avait aucun bébé de sexe féminin. Et dans un total de trente autres villages, il y avait 343 garçons pour 54 filles. » Cent cinquante ans plus tard, le meurtre de bébés de sexe féminin a été « simplifié ». Dans un article de 2007, l'agence Reuters rapportait le nombre élevé de foeticides féminins (qui consiste à avorter un fœtus femelle) en Inde. Selon l'UNICEF, « un rapport de 1984 sur les avortements suivant

une échographie visant à déterminer le sexe du fœtus, à Mumbay, avait déterminé que 7999 des 8000 fœtus avortés étaient de sexe féminin. »

Reuters rapporte également que « près de 10 millions de fillettes ont été tuées, par leurs parents, au cours des 20 dernières années. L'infanticide et le foeticide femelles, bien qu'illégaux, ont toujours cours. » Un sondage gouvernemental, mené en 2006, révélait que 45% étaient mariées, souvent de force, avant l'âge légal de 18 ans. Le taux d'alphabétisme chez les femmes, en Inde, en 2004, était de 47.8%, comparativement à 73.4% chez les hommes. Comment expliquer que l'hindouisme permette une si grande discrimination contre plus de la moitié de la population d'un pays?

Certains prétendent que les écritures hindoues permettent de telles pratiques. Cette obsession avec les garçons remonte à l'époque du Atharva Veda, dans lequel il était écrit : « Que la fille naisse ailleurs. Et que le fils naisse ici. » Les hindous croient pourtant que la vie est sacrée, qu'elle doit être honorée et aimée, et qu'ils doivent pratiquer la non-violence. Bien que cela puisse sembler quelque peu illogique, il faut se rappeler que l'hindouisme est un mélange de pratiques religieuses et culturelles. D'un côté, l'hindouisme encourage les rituels religieux en faveur des femmes et, d'un autre côté, les femmes n'ont droit à aucune dernière volonté avant leur mort ni à une partie de l'héritage familial. Dans une lettre envoyée à un quotidien indien, en 2002, une femme tente d'expliquer l'augmentation importante de foeticides dans son pays :

En Inde, marier sa fille est très coûteux, tandis que le garçon, lors de son mariage, ramène à la maison son épouse et une dot. Aussi, la loi indienne stipule que seul le FILS peut allumer le bûcher funéraire de sa mère et de son père. Nous savons tous à quel point il coûte cher de marier sa fille, tandis que marier son fils ramène à la maison l'investissement initial sur le fils, fait depuis sa naissance. Cela est une réalité et, tant et aussi longtemps que ce problème ne sera pas dénoncé, le foeticide femelle continuera.

Les bébés mâles sont désirés, tandis que les bébés femelles sont méprisés. En Arabie, avant la venue du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) et de l'islam, les filles nouvellement nées étaient enterrées vivantes. Il s'agissait d'une pratique liée à l'ignorance et le Prophète a maintes fois rappelé, sans réserve aucune, que les filles étaient des bénédictions et que les élever et en faire de pieuses croyantes était une source de grande rétribution. Dans le Coran, Dieu dénonce clairement ceux qui méprisent les filles :

« Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit et une colère profonde l'envahit. Il se cache des gens à cause du malheur qu'on lui a annoncé, (et il se demande) s'il doit la garder, malgré la honte, ou s'il doit l'ensevelir sous terre! Quel piètre jugement que le leur! » (Coran 16:58-59)

Plusieurs hadiths du prophète Mohammed démontrent clairement qu'élever des filles est une source de bonheur dans ce monde et de félicité dans l'audelà. Son épouse Aisha a rapporté certaines histoires à ce sujet. Elle raconte, entre autres :

- « Un jour, une femme, accompagnée de ses deux filles, est venue me voir pour me demander la charité. Je n'avais rien d'autre à lui offrir qu'une datte, alors elle la prit et la sépara en deux, puis en donna une moitié à chacune de ses filles; elle n'en mangea pas elle-même. Puis, elle se retourna et elles s'en allèrent. Lorsque le Prophète revint à la maison, je lui rapportai la chose. Il me dit : « Quiconque élève des filles et les traite avec générosité (bienveillance), ses filles lui serviront de bouclier contre le feu de l'Enfer. »[2]
- « Chaque fois qu'un enfant naissait, au sein de la communauté, Aisha se faisait un point d'honneur de ne jamais demander si c'était un garçon ou une fille. Elle demandait plutôt : « L'enfant est-il en bonne santé? » Si on lui répondait par l'affirmative, elle disait : « Louanges à Dieu, Seigneur des mondes. »

Un des grands problèmes sociaux, chez les hindous, est la pratique voulant que la famille de la fille paie une dot à la famille du futur mari. Bien que cette pratique fût officiellement rendue illégale en 1961, elle demeure encore très répandue.

L'islam reconnaît les pressions subies par ceux qui doivent payer ce genre de dot et c'est pourquoi cette pratique n'existe pas chez les musulmans. En islam, le mari doit payer un *mahr* à sa future épouse. Le *mahr* peut se donner sous forme d'argent, de cadeau ou de propriété et il revient entièrement à l'épouse, qui en dispose totalement à sa guise. Il symbolise son indépendance financière et démontre la volonté du mari de prendre à sa charge toutes les dépenses du ménage.

Comme vous pouvez le constater, avec ces deux exemples, le statut de la femme, en islam, est très différent de celui de la femme au sein de l'hindouisme. Tandis que l'hindouisme prétend honorer la femme, c'est pourtant le gouvernement indien qui se voit dans l'obligation de légiférer pour interdire des pratiques totalement discriminatoire à son endroit. De son côté, l'islam garantit le respect de la femme à même ses textes sacrés.

Note de bas de page:

III Mis à part certaines citations, la majorité des informations sur l'hindouisme que vous trouverez dans cet article proviennent des sites suivants:(http://www.bbc.co.uk/religion/religions/hinduism/ataglance/glance.shtml) (https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/2122.html) (http://www.religioustolerance.org/hinduism4.htm). (www.religiousconsultation.org) (www.sanatana-dharma.tripod.com) (www.religionfacts.com)

(partie 4 de 4) : D'autres différences entre l'islam et l'hindouisme

Dans la foulée de notre discussion sur le statut de la femme au sein de l'hindouisme, nous ne pouvons passer sous silence le *sati*, pratique qui consiste à brûler vivante l'épouse survivante d'un homme décédé, à même le bûcher funéraire de ce dernier. Le sati était très répandu dans l'Inde ancienne, à une époque où certaines femmes considéraient comme un honneur de mourir de cette façon. Au 10^e siècle, le sati était répandu sur presque tout le souscontinent et on continua de le pratiquer jusqu'au 20^e siècle, avec certaines variantes régionales. Dans certaines régions, les épouses survivantes n'hésitaient pas à s'immoler pour laver les péchés de leur mari! Même s'il s'agissait, officiellement, d'un acte volontaire, les femmes étaient, en réalité, soumises à de lourdes pressions de la part de leur entourage et jugées sévèrement si elles décidaient de ne pas suivre la coutume.

Ibn Batuta[1] (mort en 1333) fait remarquer, dans un de ses ouvrages, que le sati était considéré comme très louable par les hindous, sans toutefois être obligatoire. L'Agni Purana[2] affirme que la femme qui se plie au sati ira au paradis. Cependant, le commentaire de Medhatithi[3] affirme que le sati est similaire au suicide, lequel va à l'encontre du Shastra, i.e. le livre de loi hindou. Il s'agit donc d'un autre exemple d'écritures hindoues qui semblent se contredire l'une l'autre.

L'empire islamique moghol des 16^e et 17^e siècles fut le premier à tenter de bannir officiellement la pratique du sati. On encouragea d'abord les femmes à laisser tomber cette pratique en offrant aux veuves des cadeaux et des pensions de subsistance. De nombreux moyens de dissuasion furent mis sur pied, mais les hindous perpétuèrent cette pratique, surtout à l'extérieur des grandes villes. En 1663 fut émis un ordre selon lequel les officiels ne devaient permettre le sati en aucune circonstance sur le territoire qui était sous contrôle moghol. En dépit des nombreuses tentatives pour l'éradiquer, rien n'y fit, surtout en périodes de guerre et de soulèvements populaires. Malheureusement, et bien que de façon marginale, le sati continue d'être pratiqué, de nos jours, même s'il a été rendu illégal en 1829 par le gouvernement.

Même sans la pression du sati, les veuves hindoues demeurent victimes de nombreux tabous. Et plus la caste à laquelle elles appartiennent est élevée, plus elles font face à toutes sortes de restrictions. Lorsqu'un homme décède, on s'attend de sa veuve qu'elle renonce pour toujours à tous les plaisirs de ce monde. Elle ne doit plus être bien mise et doit porter un simple sari blanc pour le reste de ses jours. À l'annonce de la mort de son mari, on s'attend à ce qu'elle brise ses bracelets et qu'elle ne porte plus jamais de bijoux par la suite ni ne fasse utilisation de sindhour (la poudre rouge que les femmes mettent dans leurs cheveux et sur leur front afin d'indiquer qu'elles sont mariées). On attend de certaines qu'elles coupent leurs cheveux ou même qu'elles les rasent. Et on interdit aux veuves du sud de l'Inde de porter une blouse sous leur sari.

Tout cela se situe à l'opposé du traitement des veuves en islam. Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous a dit que ceux qui s'occupent des veuves et des pauvres sont comparables à ceux qui passent leurs journées à jeûner et leurs nuits à prier. [4] Les veuves, en islam, peuvent se remarier si elles le souhaitent et continuer de mener une vie normale après une période de deuil de quatre mois et dix jours.

« Ceux d'entre vous qui meurent et qui laissent des épouses, celles-ci doivent observer un délai de quatre mois et dix jours (durant lequel elles ne peuvent se remarier). Passé ce délai, il n' y a aucun reproche à vous faire (à vous, parents) au sujet de ce qu'elles décident pour elles-mêmes de manière convenable. Et Dieu sait ce que vous faites. » (Coran 2:234)

Le système de castes existe dans toute l'Inde, malgré le fait qu'il ait été officiellement banni par le gouvernement indien en 1949. Il est encore très présent au sein de la société indienne et affecte les gens de manière directe et indirecte. Ce système est responsable, entre autres, du statut peu enviable de la femme et des violences régulières qui surviennent entre les hindous et les membres d'autres religions, dont l'islam.

Au début, si l'on remonte à plus de mille ans avant Jésus-Christ, chaque hindou appartenait à l'une des milliers de communautés ou sous-communautés (jats) qui existaient en Inde. Ces communautés étaient, à l'origine, définies par la profession des gens qui en faisaient partie et organisées en quatre castes sociales (varna). Un cinquième groupe, appelé les « intouchables » (dalits), était composé de personne exclues du système de castes. La caste à laquelle appartenait une personne déterminait le choix d'emplois ou de professions qui s'offraient à elle. Les mariages avaient évidemment lieu au sein d'une même caste ou sous-caste. Le plus souvent, les enfants finissaient par occuper les mêmes emplois ou professions que leurs parents.

À l'origine, les gens pouvaient passer d'une caste à une autre lors de diverses circonstances. Mais, à partir d'un certain moment, le système devint plus rigide et, en grande majorité, les gens naissent et meurent au sein d'une même caste, sans possibilité d'en changer. « Le système de castes a divisé la société en une multitude de petites communautés et chaque caste, et presque chaque unité locale de cette caste, a des coutumes et des lois internes qui lui sont propres. »[5]

Le Rig-Véda, une collection d'hymnes sacrés de l'Inde rédigés en sanskrit védique, définit quatre castes qui, en ordre descendant, sont : les Brahmanes (les prêtres, les érudits, les enseignants et les hommes de loi), les Kshatriyas (les rois, les nobles, les guerriers), les Vaishyas (artisans, commerçants, agriculteurs et hommes d'affaires) et les Shudras (serviteurs et ouvriers). Les intouchables, qui ne font pas partie du système de castes, occupent des emplois considérés comme polluants ou salissants et ils sont intouchables pour chacune

des quatre autres castes. Dans certaines régions du pays, même le contact avec l'ombre d'un intouchable est considéré comme salissant.

De nos jours, perpétuer l'ostracisme des intouchables ou faire preuve de discrimination envers une personne à cause de sa caste est illégal. À force d'éducation et d'avertissements de la part du gouvernement, le système de castes n'a pratiquement plus de pouvoir dans les grandes villes. Malheureusement, il demeure très en vigueur dans les régions rurales. C'est pourquoi le gouvernement de l'Inde a institué la discrimination positive afin d'aider les intouchables et les gens issus des castes inférieures.

Au cours des dernières années, plusieurs intouchables se sont convertis à l'islam. Ces conversions ont souvent été motivées par le désir d'échapper au système de castes. L'islam n'est fondé sur aucune race, nationalité, pays, occupation ou statut familial. Les musulmans sont unis par une foi commune, qui fait d'eux des frères et sœurs en islam. L'islam comprend que ce qui arrive dans une portion d'une communauté affecte inévitablement toute la communauté; c'est pourquoi l'égalité et la justice sont nourris et encouragés. Dans son sermon d'adieu, le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit : « Sachez que chaque musulman est le frère des autres musulmans. Vous êtes tous égaux. Aucun d'entre vous n'est supérieur aux autres, si ce n'est au niveau de la piété et des bonnes actions. »

Selon le site Gospel for Asia, les intouchables sentent que « la seule façon, pour nous, de retrouver la liberté après 3000 ans de servitude est de quitter l'hindouisme (et le système de castes) et d'embrasser une autre religion ». Cette réalité a suscité beaucoup de colère, chez les hindous, sans parler des violences et des meurtres qui ont eu lieu, surtout contre ceux qui s'étaient convertis à l'islam.

L'hindouisme et l'islam diffèrent dans la majorité de leurs concepts de base. Nous avons parlé, dans ces articles, des plus grandes différences qui les opposent, incluant l'unicité de Dieu par opposition au polythéisme et les différences entre le statut de la femme au sein de l'hindouisme et celui de la femme en islam.

Note de bas de page:

- 🗓 Érudit musulman qui était un grand voyageur et un écrivain.
- [2] Écritures hindoues
- [3] Ibid
- [4] Sahih Al-Boukhari
- [5] InvestIndia.com